

## CNDS EQUIPEMENT

Des subventions sont également attribuées, au titre du CNDS :

- Pour la réalisation et la rénovation d'équipements sportifs structurants dont le rayonnement dépasse le strict niveau local :

- en 2010 : 2 080 000 €
- en 2011 : 885 000 € (Exercice en cours)

- Pour la mise en accessibilité d'équipements sportifs existants et l'acquisition de matériels spécifiques à la pratique du sport pour les personnes handicapées :

- en 2010 : 115 000 €
- en 2011 : 65 000 € (Exercice en cours)

- Pour la réalisation de projets de proximité permettant le développement de la pratique sportive des jeunes scolaires et des habitants des quartiers sensibles :

- en 2010 : 263 000 €
- en 2011 : 247 700 € (Exercice en cours)

## EQUIPEMENTS SPORTIFS

### Enceintes Sportives Homologuées

21 enceintes sportives actuellement homologuées pour l'accueil du public dont :

- 4 enceintes découvertes, de plein air, pouvant recevoir plus de 3 000 spectateurs à Nice (2), Cannes (1) et Roquebrune Cap Martin (1) ;
- 11 couvertes pouvant accueillir plus de 500 spectateurs à Nice (6), Antibes (2), Le Cannet (1), Mougins (1) et Cannes (1) ;
- 6 couvertes mixtes (Sport et Spectacles) pouvant recevoir plus de 500 spectateurs à Nice (4), Vallauris (1) et le Cannet (1).
- 4 enceintes en cours d'homologation : Nice Stadium, Antibes Trois Moulins, Cannes Coubertin (modification), et Roquebrune Cap Martin (modification).

### Recensement des équipements sportifs

3 472 équipements sportifs recensés

#### Principales installations

- Stades de football : 198
- Gymnases : 133
- Sites de spéléologie : 132
- Sites de plongée : 107
- Tennis (640 courts) : 105
- Sites d'escalade : 100
- Piscines : 82
- Centres équestres : 82
- Bases nautiques : 60
- Sites de Vol libre : 34
- Golfs : 28
- Stades d'athlétisme : 24
- Murs d'escalade : 23
- Stations de ski : 15

## PROTECTION de L'USAGER

Une pratique sportive réglementée, sécurisée et contrôlée contribue à la protection de l'utilisateur et à la santé des sportifs

3 500 établissements d'activités physiques ou sportives déclarés  
4 741 enseignants d'APS déclarés

#### Contrôles 2010 :

177 établissements contrôlés  
374 éducateurs contrôlés

#### Contrôles 2011 (série en cours) :

170 établissements contrôlés  
286 éducateurs contrôlés  
10 injonctions ou mises en demeure  
100 % de mise en conformité  
2 interdictions d'exercer

364 manifestations sportives organisées sur la voie publique

17 opérations de contrôle anti-dopage  
97 prélèvements effectués.

## SPORT DE HAUT NIVEAU

#### 6 Pôles France

Golf, Gymnastique, Nage avec Palmes, Natation, Trampoline tumbling, Voile

#### 1 Pôle France Jeunes

Golf

#### 10 Pôles Espoirs

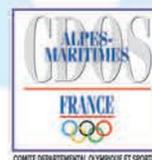
Basket-ball, Cyclisme, Golf, Gymnastique, Handball, Judo, Natation, Voile, Volley-ball, Water-polo

2 Centres de Biologie et Médecine du Sport avec plateaux techniques : Nice et Antibes

413 sportifs inscrits sur les listes ministérielles :  
173 espoirs et 240 sportifs de haut niveau  
(29 en élite, 79 en senior, 123 en jeunes, 5 en reconversion, 4 partenaires d'entraînement)

En 2011, 5 Collèges, 8 Lycées, 1 Université et 5 Instituts participent à ce dispositif qui vise à la double réussite sportive et scolaire des athlètes inscrits en Pôles.

J.O. : 12 athlètes sélectionnés aux Jeux olympiques et paralympiques - Pékin 2008 : 6 médailles.  
2 athlètes sélectionnés aux Jeux olympiques d'hiver Vancouver 2010 : 1 médaille.



chiffres  
clés

LES

ÉDITION  
2011

CHIFFRES-CLES  
DU  
SPORT  
DANS LES  
ALPES-MARITIMES

CNDS

1 021 052 €

19,1%

34,3%

COMITÉS  
CLUBS  
LICENCIÉS

247 077

54 500

3472

12

Sport



Population du département : 1 091 072 habitants

247 077 licenciés

72 Comités départementaux

2 437 clubs

dont 1 044 associations sportives agréées  
au titre de groupement sportif

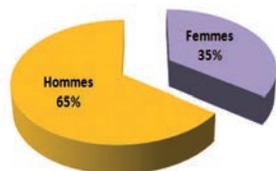
Moyenne de licenciés par club : 101  
(supérieure à la moyenne nationale : 93)

Taux de licenciés par rapport à la population  
du département : 22,6%  
(proche de la moyenne nationale : 24,8 %)

## Répartition des licenciés

Par catégories Hommes/Femmes

Par catégories d'âge



Répartition stationnaire  
avec une dominante masculine  
plus marquée que la moyenne nationale

Près de la moitié des licenciés ont moins  
de 18 ans mais les seniors (+ de 55 ans)  
sont de plus en plus présents

Population résidente des quartiers prioritaires  
(Contrats urbains de cohésion sociale - CUCS) :  
208 479 habitants

(soit 19,1% de la population, dans 26 quartiers de 12 communes)

Comme au plan national, le taux de licenciés dans les  
quartiers prioritaires, bien qu'en augmentation, révèle les  
difficultés des populations défavorisées pour accéder  
pleinement à la pratique sportive en club.



Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale - DDCCS  
Bureau 3000 - Avenue E. Donadei  
06700 Saint Laurent du Var  
Tél. 04.93.19.40.00 - Fax. 04.93.19.40.40  
ddcs06@sante.gouv.fr  
<http://www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr>

## FEDERATIONS UNISPORT

Tennis	26 334	Athlétisme	3 140
Football	23 423	Echecs	2 982
Voile	11 570	Danse	2 242
Golf	11 331	Rugby	2 142
Pétanque et jeu provençal	10 114	Montagne / Escalade	2 020
Judo	8 750	Tennis de table	1 883
Handball	8 363	Sport automobile	1 759
Equitation	8 282	Cyclisme	1 383
Natation	8 001	Sauvetage et Secourisme	1 261
Basket-ball	5 724	Motocyclisme	1 208
Karaté	5 689	Badminton	1 205
Ski	4 612	Boules	1 189
Gymnastique	4 228	Parachutisme	1 179
Randonnée pédestre	3 980	Haltérophilie	1 107
Tir	3 682	Pêche en mer	1 107
Etudes et sports sous-marins	3 516	Hockey	1 074
Volley-ball	3 454	Escrime	1 024

Ces chiffres ne prennent en compte ni les disciplines comptant  
moins de 1000 licenciés ni la pratique sportive hors club.

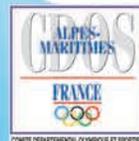
## FEDERATIONS AFFINITAIRES MULTISPORTS

FSGT (Sportive et Gymnique du travail)	13 406
EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire)	4 389
Fédération Sportive des ASPTT	4 209
UFOLEP (Œuvres Laiques d'Education Physique)	2 684
CAF (Club Alpin Français)	2 541
FSCF (Sportive et Culturelle de France)	2 321
Retraite Sportive	1 121
Fédération du sport travailiste	1 002

## FEDERATIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

UNSS (Sport scolaire)	14 412
USEP (Enseignement du premier degré)	1 624
FFSU (Sport universitaire)	1 516
UGSEL (Enseignement libre)	956
UNCU (Clubs universitaires)	525

Comité Départemental Olympique et Sportif  
des Alpes-Maritimes - CDOS 06  
MIN St Augustin PAL 2  
06296 NICE Cedex 3  
Tel. 04.92.47.62.62 - Fax. 04.92.47.62.69  
alpesmaritimes@franceolympique.com  
<http://alpesmaritimes.franceolympique.com>



En fonction des priorités ministérielles, des aides significatives  
sont consacrées au soutien des projets développés par les  
associations sportives agréées – Comités départementaux et  
clubs – et par les collectivités. Ces crédits contribuent au  
développement de la pratique licenciée dans les clubs et à la  
structuration du Mouvement sportif.

## Centre national pour le développement du sport (CNDS)

Le CNDS, qui a pour mission de développer le sport pour le plus  
grand nombre, vise prioritairement à l'accroissement de la pratique  
sportive licenciée et porte une attention particulière :

- aux publics (Jeunes scolarisés, femmes et jeunes filles,  
personnes handicapées) et aux territoires prioritaires (quartiers  
sensibles, zones rurales),
- à certaines thématiques (sport-santé, sports de nature,  
formation, emploi sportif, lutte contre la violence).

## Quelques chiffres :

- CNDS 2010 : 1 041 207 € (Part départementale)  
227 207 € (Accompagnement éducatif)  
211 500 € (Plan Sport Emploi)

- CNDS 2011 : 1 021 052 € (Part départementale)  
répartis au bénéfice de 452 associations sportives - Comités (pour  
47 %) et clubs (pour 53 %) - des quartiers sensibles (16,3 %), des  
zones rurales (7,3 %), des femmes et des jeunes filles (9,7 %), des  
handicapés (9,6 %), des sports de nature (4,2 %), du sport-santé et  
de l'éthique sportive (10%).

216 330 € (Accompagnement éducatif)  
226 500 € (Plan Sport Emploi)  
29 500 € (Opérations spécifiques)

## Service civique

En 2011, 8 clubs agréés et 18 volontaires recrutés  
pour des missions d'intérêt général.

## BOP Sport

Abondés par Amendements parlementaires, à hauteur de 128 000 €  
(2010) et 134 500 € (2011), les crédits du BOP Sport se sont élevés  
à 31 500 € (2010) et 28 000 € (2011).

Ils ont permis de soutenir les projets d'associations sportives en  
matière de « Lutte contre la violence dans le sport », de « Sport-  
santé » et de « Développement maîtrisé des sports de nature ».

Par ailleurs, en 2011, 15 000 € ont été consacrés à la promotion de  
l'emploi sportif, 26 500 € aux Centres de biologie et de médecine  
du sport (Nice - Antibes), 132 187 € aux Pôles France et Espoirs et  
62 000 € au bénéfice des sportifs de haut niveau licenciés dans les  
clubs du département.